

Service des affaires communes

N/Réf. : SAC/Commissions/CE/PV/2016/Rel concl 06-04-18/CG

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS du CONSEIL D'ÉCOLE
du 6 avril 2018**

Le conseil d'école adopte le PV du 19 janvier 2018.

Le conseil d'école donne un avis favorable à la liste d'intervenants extérieurs qui sera soumise au conseil académique de l'université.

Le conseil d'école donne un avis favorable au don de matériel informatique au bénéfice du collège Louis Aragon à Domérat dans l'Allier.

Le conseil d'école adopte une motion d'opposition à la réduction des moyens alloués demandée par la présidence de l'université (diminution de 2 % exigée uniformément de toutes les composantes).

Le conseil d'école donne un avis favorable à la création de deux parcours second degré dans le DU Enseigner dans les Etablissements Français à l'Etranger (EEFE).

Le conseil d'école donne son avis sur les tarifs des diplômés (tarifs de formation continue non financée et frais de formation initiale).